



CONTRAT DE LOCATION MATERIEL ET BRIS DE LAME – SAISON 2017/2018

F : Fleuret E : Epée S : Sabre D : Droitier G : Gaucher

Nom : Prénom :
 Date de naissance : F M Droitier Gaucher
 Adresse :
 Téléphone Domicile : Tél. Portable :
 Mail : Arme : F E S Salle :

MATERIEL LOUE

VESTE N° :TAILLE : D G PANTALON N° :TAILLE :
 GANT N° :TAILLE : D G MASQUE N° :TAILLE :
 SOUS-CUIRASSE N° :TAILLE :

PAIEMENT

Paiement le : en :
 Si chèque, précisez le n° de chèque :
 (Nom et prénom de l'enfant au dos)
 Caution versée le : en° :
 Si chèque, précisez le n° de chèque :
 (Nom et prénom de l'enfant au dos)

TERMES DU CONTRAT

Le matériel est loué par le club d'escrime du mois de septembre au mois de juin de l'année en cours.
 - Le matériel comprend : une veste, un masque, un gant
 - pour les compétitions : une veste (électrique), un masque (électrique), un gant, une sous-cuirasse, un pantalon (Prêt GRATUIT)
Le prix de la location est de 30 € pour l'année.
Une caution de 200€ est demandée (non-encaissée) et sera rendue lors de la restitution du matériel.
Le matériel devra être rendu lors du dernier entraînement de l'année ; en tous les cas au plus tard le 15 juillet au domicile du maître d'armes 0646096567 (à l'exception des pré-réinscrits en juin qui pourront garder le matériel) sous peine de voir le chèque de caution encaissé le 31 juillet.

!!! Le matériel devra être rendu propre et sec !!!

- veste, sous cuirasse et pantalon lavables en machine à 40°, pas de sèche-linge
 - gant lavable à la main
 - masque éventuellement lavable à la main au niveau de la bavette.

« ASSURANCE » BRIS DE LAME

Réponse **OBLIGATOIRE** (même si négative) :
 Je soussigné..... SOUSCRIT NE SOUSCRIT PAS
 Paiement de 10€, le : en :
 Si chèque, précisez le n° de chèque :
 (Nom et prénom de l'enfant au dos)

En souscrivant à cette « assurance », vous contribuerez à hauteur de 10€ pour la saison complète. Si vous cassez une lame durant un entraînement ou une compétition, vous ne paierez que la moitié du prix d'une lame neuve, « l'assurance » couvrira l'autre moitié. En ne souscrivant pas, la totalité du prix de lame de remplacement, incombera au tireur.

FAIT A : Le :

SIGNATURE :

(Tuteur légale pour mineur)

Les Cadets du Houtland
 Mairie d'Esquelbecq,
 1 Rue Gabriel Deblock,
 59470 Esquelbecq
 N°SIRET : 49506353900011